REÇU
11 JUIL. 2025

Puplinge, le 9 juillet 2025

Je vous mets en pièce joint la (CNPT)

à qui j'ai écris tous ce que vos autorité me font
Subir comme torture Psychologique et chimique
des traitement Forcé j'ai aussi appeler les droits
de l'Homme et je vais porter plainte contre vos
autorité et j'espere pas que apres le mois d'octobre
vous ayez l'intention de prolonger les injections sous
contrainte car c'est injection m'ont rendu assez malade
et je vous le dit et je le repeterai je ne suis pas malade
et que chez moi il n'y a rien à traité moi tout ce que je
Souhaite en etant ressortissant Turque c'est de rentrer
dans mon pays d'origine, je ne veux ni des conduites
et ni aller dans un Foyer au regime ouvert, je pense
j'ai été assez clair Pourfiasse.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Nationale Kommission zur Verhütung von Folter (NKVF)
Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)
Commissione nazionale per la prevenzione della tortura (CNPT)
Cummissiun naziunala per la prevenziun cunter la tortura (CNPT)
National Commission for the Prevention of Torture (NCPT)

P.P. CH-3003 Berne, CNPT

CONFIDENTIEL
Serwan Genc
Etablissement fermé Curabilis
Chemin de Champ-Dollon 20
1244 Puplinge

Notre référence : CNPT
Berne, le 3 juillet 2025

Votre lettre du 3. juin 2025

Monsieur,

Nous nous référons à votre lettre du 3 juin 2025 concernant votre situation à l'établissement fermé de Curabilis. Vos déclarations ont retenu toute notre attention.

La Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) entend œuvrer activement à la défense des droits humains. Dans ce but, elle examine avec le plus grand soin toute information concrète portée à sa connaissance et susceptible de l'aider dans son action. La CNPT n'est toutefois pas habilitée, en vertu de son mandat légal, à intervenir dans des cas particuliers. Il va néanmoins sans dire que nous prenons très au sérieux tout signalement de cas d'abus dans des établissements relevant de notre mandat et que nous procédons à un examen approfondi des faits dans la mesure de nos possibilités. Si l'occasion devait néanmoins se présenter lors d'une prochaine visite à Curabilis, nous ne manquerions pas d'examiner de plus près les faits que vous évoquez et cas échéant, de les porter à l'attention des services compétents.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Livia Hadorn
Responsable du Secrétariat

Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)
Schwanengasse 2, 3003 Berne
Tél. +41 58 465 16 20
info@nkvf.admin.chwww.nkvf.admin.ch